ANNEXE .JOBS - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .JOBS

version n° 1.0 du 22 mars 2019

En complément des Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .JOBS supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de Notre Site Web. Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .JOBS.1. Autorité de tutelle et Registre

.JOBS est une extension générique. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .JOBS :

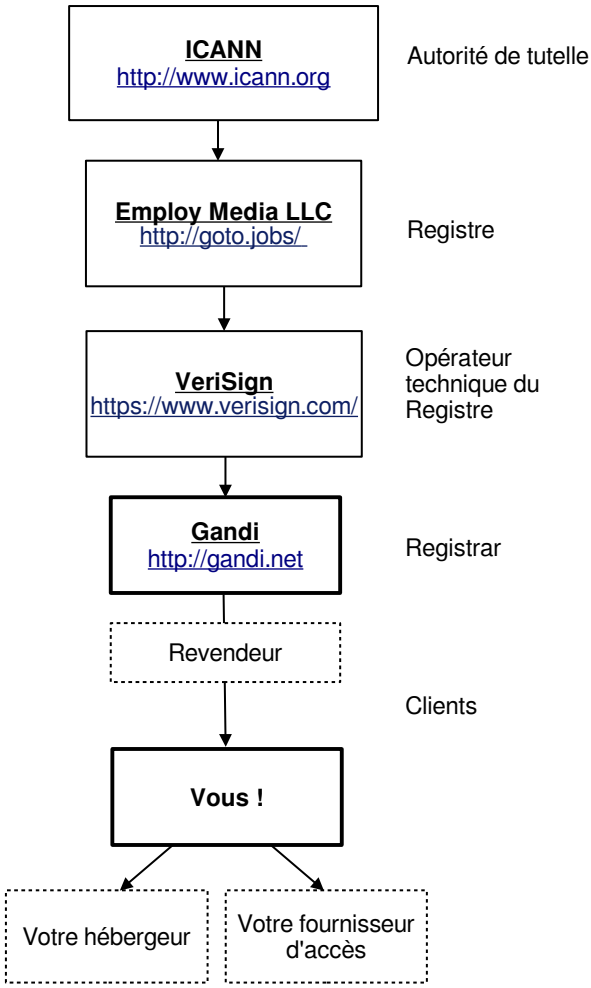

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .JOBS.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .JOBS Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .JOBS, définies par l'ICANN, et celles définies par Employ Media LLC consultables aux adresses suivantes, et modifiés de temps à autre à la seule discrétion de Employ Media LLC :

- Politique d'enregistrement: http://goto.jobs/policies/
- Charte du .JOBS : https://www.icann.org/resources/unthemed-pages/appendix-s-2010-08-06-en#Part1
- Politique de confidentialité: http://goto.jobs/privacy/
- Politiques de l'ICANN: https://www.icann.org/resources/pages/registrars/consensus-policies-en

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .JOBS. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .JOBS est disponible à l'adresse suivante: https://www.icann.org/resources/agreement/jobs-2015-02-20-en

Article .JOBS.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : http://www.gandi.net/domain/jobs/info

Les .JOBS sont réservés aux personnes physiques ou morales répondant aux conditions suivantes :

- Les membres de la Society for Human Ressource Management (« SHRM ») ; ou
- Les personnes engagées dans des pratiques de gestion des ressources humaines qui répondent à l'un des critères suivants: possèdent une expérience de la gestion des ressources humaines salariée; ou sont certifiés par le « Human Resource Certification Institute »; ou soutiennent le code de déontologie et des normes professionnelles de la SHRM en matière de gestion des ressources humaines, tel que modifié de temps à autre.

En soumettant une demande d'enregistrement pour un nom de domaine .JOBS, vous déclarez et garantissez que Vous êtes qualifié pour demander l'enregistrement d'un tel nom de domaine.

Les demandes d'enregistrement d'un nom de domaine .JOBS ne sont acceptées que dans les catégories énumérées ci-dessous:

La catégorie « nom de société» :

Pour les nom de domaine .JOBS de cette catégorie, la société qui enregistre le nom de domaine doit être un employeur.

La catégorie « nom de société » comprend exclusivement les noms suivants:

- Le nom commercial ou légal de la société ; ou
- Un nom sous lequel la société est communément connue (par exemple, un nom de marque ou un nom de produit).

Il Vous incombe de fournir des informations mettant en évidence le nom commercial ou le nom généralement connu de la société. Vous déclarez et garantissez que les informations que Vous Nous communiquez aux fins de la vérification d'un nom commercial ou d'un nom généralement connu sont vraies et exactes et font référence à la société en question.

Le Registre du .JOBS détermine à son entière discrétion, si une demande d'enregistrement pour un nom de domaine .JOBS répond ou non aux conditions requises. Le Registre peut obtenir des

informations auprès de tiers. Le Registre pourra Vous contacter (directement ou par Notre intermédiaire) pour obtenir des informations supplémentaires. Si Vous ne répondez pas à cette demande d'information complémentaire dans un délai raisonnable cela constituera une violation substantielle du présent Contrat et pourra entraîner le rejet de votre demande d'enregistrement d'un nom de domaine .JOBS.

Le Registre détermine le niveau d'informations et/ou de preuves requis pour la vérification d'un nom commercial ou d'un nom connu. Il est précisé que le Registre peut appliquer des normes différentes pour chaque nom de domaine.

Le Registre est la seule entité autorisée à vérifier toute demande d'enregistrement d'un nom de domaine .JOBS. Toutes les décisions relatives à la vérification sont finales et sans appel.

Vous êtes tenu de maintenir, pendant la durée de l'enregistrement de Votre nom de domaine .JOBS, Votre nom commercial ou Votre nom connu. Si le nom commercial ou le nom généralement connu de la société change, cesse d'être utilisé ou est modifié pendant la durée de l'enregistrement de Votre nom de domaine, Vous devez Nous en informer immédiatement et répondre à toutes Nos demandes raisonnables concernant la fourniture d'informations de vérification.

Dans le cas où un changement, une modification ou la cessation de l'utilisation d'un nom commercial ou d'un nom communément reconnu entraînerait le non-respect de l'un des termes du présent Contrat, le Registre peut considérer que le nom de domaine ne respecte plus les conditions d'éligibilité du .JOBS.

Catégorie hors "Nom de société".

Les noms de domaine autres que «nom de société» sont des domaines qui ne sont pas des noms de société, mais peuvent décrire ou représenter un secteur d'activité, une profession, des termes géographiques ou du dictionnaire et/ou combinaisons de ceux-ci. Les noms de domaine .JOBS attribués dans cette catégorie le sont selon les termes et conditions du Registre.

Article .JOBS.4. Termes réservés

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement notamment :
http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/JOBS
(specification 5. schedule of reserved names)

Les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou finissant par un tiret sont interdits.

Article .JOBS.5. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans.

Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

Article .JOBS.6. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
https://www.gandi.net/domain/price/detail/jobs/

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques tels qu'indiqué sur Notre interface lors de Votre commande.

Article .JOBS.7. Stockage des données personnelles

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que l'année suivant la fin du service.

Vous consentez à l'utilisation, la copie, la distribution, la publication notamment dans la base de données Whois publique du Registre (si applicable), la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique, ses personnes désignées et agents, ayant pour finalité la fourniture des services d'enregistrement de noms de domaine tel que définir par le contrat entre l'ICANN et le Registre et conformément aux lois applicables.

Article .JOBS.8. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .JOBS, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :
- Règlements ICANN concernant les litiges : http://www.icann.org/udrp
- Explications sur l'UDRP : http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm
- Principes Directeurs UDRP : http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm
- Règles d'application : http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm
- Organismes régulateurs : http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante :
http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs

Article .JOBS.9. Transfert (changement de Registrar)

Vous Vous engagez à respecter les règles applicables à la procédure de transfert mises en place par l'ICANN :
https://www.icann.org/resources/pages/registrars/transfers-en

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :
- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .JOBS.10. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le Registre vérifiera l'éligibilité du nouveau candidat. Le statut du nom de domaine sera modifié dans la base du Registre en « pending/create » jusqu'à la fin du process de validation.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .JOBS.11. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut “RedemptionPeriod”, pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .JOBS.12. Vos déclarations et garanties

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

Vous déclarez et garantissez être conforme aux conditions d'éligibilité du .JOBS et aux restrictions d'utilisation des noms de domaine .JOBS. Ces politiques sont accessibles ici : http://goto.jobs/policies/

En tout état de cause, Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l’application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre et ses sous-traitants ainsi que leurs directeurs, administrateurs, préposés, agents et sociétés affiliées contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats, découlant ou en relation avec l’enregistrement de Votre nom de domaine. Cette obligation de garantie perdure après la fin des présentes conditions particulières pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation. Employ Media LLC est une tierce partie bénéficiaire des présentes conditions particulières, ayant le droit de faire respecter les dispositions qui y figurent.

Article.JOBS.13. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre est autorisé s'il le juge nécessaire à sa seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter, détruire, suspendre, transmettre à un tiers ou placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire Votre nom de domaine ou toute transaction :

- pour se conformer aux spécifications adoptées par toute entité reconnue comme ayant autorité dans le domaine de l’internet (ICANN, RFC…) ;
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre et/ou tout Registrar ;
- pour non paiement des frais d’enregistrement.

Le Registre est également autorisé à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

Le Registre, à sa seule discrétion, peut révoquer, annuler, refuser, transférer, suspendre, résilier ou autrement modifier Votre nom de domaine .JOBS, sans préavis, en cas de non-respect de Votre part aux disposition des présentes conditions particulières, aux dispositions des documents contractuels listés à l’article 2, aux exigences d'admissibilité et aux restrictions d’utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, la soumission ou l’utilisation d’informations d’enregistrement fausses, incomplètes ou frauduleuses au cours du processus de demande d’enregistrement ou par la suite.

-fin de l'annexe .JOBS-